

4^{ème} Rencontre

APBEF / Presse Privée

**« Rôle des banques et de
la presse privée dans la
relance de l'économie
du Mali ».**

Ségou

7 et 8 mars 2014

Rapport final

O.DIAGOLA

La quatrième rencontre entre l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Mali (APBEF) et la presse privée a eu lieu les 7 et 8 mars 2014 à Ségou.

Le thème de la rencontre cette année a porté sur : « Rôle des banques et de la presse privée dans la relance de l'économie du Mali ».

La rencontre était présidée par Monsieur Bocar CISSE, Gouverneur de la région de Ségou.

Etaient présents :

Des Présidents Directeurs Généraux des banques membres de l'APBEF conduite par le président M. Moussa Alassane Diallo, les délégués de l'ASSEP, ceux du GROUPE et de l'URTEL.

Trois interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture :

1. Le mot de bienvenue du Président de l'APBEF
2. L'adresse du représentant des associations professionnelles de la presse
3. Le discours d'ouverture par le Gouverneur de la région de Ségou.

Dans son mot de bienvenue, le président de l'association professionnelle des banques et établissements financiers a remercié le gouverneur de la région de Ségou et les autorités municipales pour leur présence physique qui rehausse la cérémonie et l'attention particulière ainsi accordée à la profession.

Il a souligné « le sens élevé de la responsabilité de la presse pendant les mois difficiles que vient de traverser le pays, l'attention aux banques en remerciant les directeurs des journaux de leur esprit d'ouverture et de dialogue. Monsieur Moussa Alassane Diallo n'a pas manqué de mettre en exergue le rôle déterminant de la presse dans la gestion de la crise et dans la sauvegarde de la paix sociale tout en témoignant d'une collaboration appréciée dans la préparation des rencontres APBEF et presse privée.

L'orateur dira que le thème de cette quatrième rencontre a été inspiré par les épreuves récentes que le pays a connues. « L'effet de la crise et les mesures de relance économique, dira-t-il, conduira à une réflexion sur la balance commerciale et tous les secteurs qui contribuent de façon quotidienne au dynamisme de l'économie nationale à travers un appui budgétaire, l'appui aux financements et aux facilités bancaires. »

Monsieur Diallo fera savoir que le renforcement de la communication extérieure des banques reste un objectif central pour la prochaine journée des banques prévue le 17 avril prochain. « Ce sera l'occasion de créer un cadre de dialogue avec la presse pour une meilleure communication, l'information et l'éducation financière des citoyens » fera-t-il savoir en soulignant l'impérieuse nécessité de la construction d'un secteur financier inclusif. Il finira en faisant remarquer la participation de nouveaux directeurs à la rencontre notamment les Directeurs généraux de la BIM et d'Alliance Finance.

Le Représentant de des associations professionnelles de la presse, après avoir remercié les autorités administratives et les partenaires bancaires, ainsi que les doyens Oumar MAIGA et DIOMANSI BOMBOTE ainsi que Sambou TOURE, directeur de la communication de la présidence de la république, s'est félicité du maintien de ce cadre d'échange et de dialogue. Alexis Kalambry a espéré une résolution pour plus de contact et le renforcement du partenariat entre l'APBEF et la presse privée.

Dans son discours de bienvenue, Monsieur le gouverneur de la région de Ségou se félicitera de l'excellence de ses rapports personnels avec le Président de l'APBEF « camarade de promotion et ami dans la vie ». Bocar CISSE a souhaité la bienvenue et un agréable séjour dans la cité des balanzans, adressé ses reconnaissances et remerciements aux organisateurs pour le choix porté sur la région et la ville de Ségou. Il fera remarquer que « le thème est une préoccupation de tous, autorités nationales comme partenaires du Mali. Puisque, dira-t-il, le secteur de la banque tout comme celui de la presse sont des acteurs incontournables dans la relance économique ».

Après la suspension, une première communication (voir annexe 1) a été présentée dans la matinée par le président de l'APBEF.

Introduisant ses propos, M. Moussa Alassane Diallo, fera savoir que suite aux événements du 22 mars 2012 qui ont bouleversé le processus démocratique au Mali et entraîné des problèmes d'ordre politique, institutionnel et sécuritaire le Mali a été confronté à des difficultés liées aux mesures coercitives prises à son égard avec notamment la suspension par la BCEAO de tout mouvement de fonds sur les comptes du Trésor ouverts dans ses livres au nom du Trésor malien, la suspension de tous les projets de l'UEMOA, le gel des concours financiers de la BOAD et l'arrêt de toute autorisation de levée de fonds sur le marché régional de l'Union au nom du Mali par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers.

C'est un véritable embargo économique et financier qui a été décrété par la communauté des bailleurs avec la suspension de toute la coopération financière, à la fois bilatérale et multilatérale ayant comme conséquence la chute du PIB à -1,2% contre 5,6% initialement prévue. Le BTP, l'agro-industrie et les services ont accusé le coup avec des baisses significatives respectivement de 20%, 11% et de 10%. Le manque à gagner pour les finances publiques s'est élevé à quelque 400 milliards de FCFA.

Moussa Alassane Diallo situera les effets de cette crise au plan macroéconomique en parlant de la première récession de l'économie malienne depuis 2000 ; sur les finances publiques avec « une diminution des recettes totales de l'État d'environ 278 milliards de FCFA en 2012, soit 8% du PIB » ; sur la balance des paiements qui a ainsi une forte détérioration alors que le solde global de la balance des paiements ressortait habituellement positif grâce au solde des transferts officiels ; et enfin sur les entreprises tant dans le secteur industriel que la branche de l'hôtellerie, tourisme et restauration tout comme le BTP et le secteur bancaire.

« La relance de l'économie malienne et le développement équilibré et durable du pays requièrent, selon le point de vue de Monsieur Diallo, la création de conditions qui

favorisent l'investissement et la création d'emplois ». Il notera que les facteurs de cette croissance devront reposer sur l'instauration de la paix, la sécurité et l'intervention des services de l'État sur l'ensemble du territoire, la prise de mesures administratives, législatives, institutionnelles et politiques pour susciter le retour à un climat de confiance sans oublier l'amélioration de la gouvernance par le processus de décentralisation et la réforme de l'État à la suite d'élections crédibles et transparentes.

A cela, M. ajoute que le Mali a une formidable opportunité à saisir pour relancer son économie grâce à l'appui et l'accompagnement promis par les partenaires au développement sur la base du Plan de Relance Durable du Mali 2013-2014 dont le budget global a été estimé à 2.849 milliards de FCFA (4.343 millions d'euros). Il soulignera que sur la base des douze priorités identifiées par le Plan de Relance Durable du Mali, les bailleurs se sont engagés à fournir un montant d'assistance au Mali de 3,25 milliards d'euros pour les 2013 et 2014 et fait remarqué que « la relance économique et la reconstruction seront réalisées à travers des efforts conjugués des maliens d'abord, et de la Communauté Internationale ensuite ».

Pour lui la relance économique doit passer par les grands travaux comme la valorisation du potentiel hydro- agricole du pays, l'augmentation de la production d'énergie : solaire, éolienne, hydrique; la construction d'infrastructures pour accroître la compétitivité de l'économie (routes, voies ferrées, transport aérien et maritime; télécommunications, hydraulique); et la formation et le renforcement des capacités, l'appui aux entreprises entre autres préconisations.

S'agissant du rôle et de la place des banques dans la relance économique, le président de l'association professionnelle des banques et établissements financiers la décision patriotique « de mobiliser tous ses membres et les mettre en synergie dans une démarche structurée et volontariste à travers la mise en œuvre d'un plan de relance permettant de réaliser les objectifs de relance durable de l'économie » en trois points essentiels :

- le renforcement des activités des entreprises en difficulté,
- le redémarrage des entreprises en cessation d'activités,
- la consolidation de la situation financière des entreprises en activité.

Il préconise l'appui de l'état aux banques pour renforcer leur capacité de financement à moyen et long termes par la mise à leur disposition de lignes de crédit à des taux concessionnels et surtout la nécessité de la création d'une banque d'investissement destinée à soutenir le financement du secteur productif et à soutenir les grands travaux qu'il va entreprendre puisque malgré que la paysage bancaire soit riche de treize banques et de deux établissements financiers, « aucune d'entre elles n'est spécialisées dans ce domaine vu les contraintes de disponibilité de ressources longues très importantes » a-t-il analysé.

En conclusion, « la réussite et la viabilité de toute politique de relance et de financement d'une économie post crise demeure subordonnée à l'existence d'un cadre macroéconomique stable et favorable à la promotion des entreprises, l'existence d'un cadre règlementaire et d'un système judiciaire fiable, la structuration des marchés

intérieurs et sous régionaux permettant une meilleure domiciliation des recettes et enfin la bonne gouvernance et la solidité des entreprises.

Dans les discussions les échanges ont porté sur les actions concrètes entreprises par les banques dans la relance avec des exemples de structures aidées ; la sécurité des agents des banques notamment les régions nord ; la relance dans la discrétion empreinte de marque des banques ; le soutien de l'état aux banques ou encore la mise en place de nouveaux produits et offre de service.

M. Diallo révélera que ce sont les banques qui ont assuré le paiement régulier du trésor public lorsque la Banque centrale avait bloqué les fonds du gouvernement. N'eut été cette action responsable des banques, la crise institutionnelle se serait muée en crise société aggravant encore davantage l'instabilité par le non paiement des salaires des fonctionnaires et des retraites.

Les membres de l'APBEF ont donné au ministre des finances les moyens de tenir ses engagements en souscrivant les l'intégralité des bons de trésor d'une valeur de 13 milliards de franc CFA.

L'APBEF a réuni ses membres pour son principe de retourner dans les régions libérées. Toutes les banques sont retournées y compris à Kidal où l'action de la BMS est à saluer.

L'APBEF a fermé les yeux sur certaines règles de l'orthodoxie bancaire en permettant aux entreprises installées dans les régions précédemment occupées pour remporter les marchés de financement d'urgence.

Monsieur Hassan ANNOUR, nouveau Directeur général de la BSIC, venant du Niger fera un témoignage fort en saluant les banquiers dans le maintien de la paix sociale. Il dira que l'économie malienne a su résister et même se consolider dans sa production et son exploitation. Ce qui relève de la spécificité de la structure socioéconomique du pays. La relance ne doit pas seulement être celle du Nord, mais de l'économie nationale du pays tout en entier, du nord au sud et d'ouest e est. Il conclura que la participation du secteur bancaire dans la relance est aujourd'hui une évidence.

Monsieur Baba DAO, Directeur général du Fonds de garantie hypothécaire du Mali (FGHM) dira quant à lui que les banques étaient meurtries elles aussi au-delà de l'élan patriotique qui les animées. Il dira que la banque et la presse sont des partenaires incontournables mais la seconde de par même son rôle et sa place doit parler, crier, la première elle doit être discrète et ne parler ou au mieux parler très peu.

M. Babaly BAH Président directeur général de la Banque malienne de solidarité (BMS) SA affirmera que les banques ont injecté plusieurs dizaines de milliards pour la relance. La contribution d'une banque est substantielle dans l'économie nationale.

On retiendra entre autres préoccupations sorties des débats le rôle de la presse dans le retour de confiance des investisseurs comme le notera Sambé Touré, directeur de la communication à la présidence de la république du Mali initiateur de la rencontre et qui a

tenu à marquer de sa présence la quatrième rencontre.

Quant à la question sur le respect de la réglementation bancaire, le conférencier dira que toutes les banques ont été contrôlées de d'octobre 2012 à février 2013 par la commission bancaire de la BCEAO qui a demandé à provisionner d'ailleurs toutes les pertes des banques. Il expliquera le système de supervision des banques passant du contrôle interne à l'audit des administrateurs jusqu'à la commission centrale de supervision.

Dans l'après-midi, l'assistance sera gratifiée par la communication très applaudie de Monsieur Diomansi BOMBOTE, journaliste formateur qui a enseigné des générations d'étudiants au CESTI de Dakar.

Sa communication intitulée « **BANQUES ET MEDIAS : COUPLE INFERNAL OU COUPLE HARMONIEUX? AU SERVICE DE LA RELANCE ECONOMIQUE AU MALI** » (voir annexe 2) le célèbre journaliste formateur campera le décor avec une exergue claire : « le cadre de coopération, de compagnonnage que les banquiers et les responsables des médias privés ont mis en place doit ouvrir des perspectives sur des approches d'actions où la synergie doit s'imposer » mais ceci, tient-il à souligner de deux traits, doit se faire dans « un effort de castration ».

« Si toute union est souvent source de richesses, l'union repose aussi sur notre capacité à se couler dans la peau de l'autre afin, non pas de disparaître entièrement en lui, mais de faire preuve de courage moral et de générosité intellectuelle pour mieux conjuguer nos apports et nos différences » a-t-il tenu à expliquer en demandant aux journalistes de devenir « un peu banquier en face des banquiers » et aux banquiers de « souffrir d'être plus attentifs à la démarche journalistique ».

Sa communication appuyée sur ce qu'il a appelé de « constat implacable contenu dans "Le Plan de Relance Durable du Mali 2013-2014" issu de la Conférence Internationale initiée par l'Union européenne à Bruxelles, le 15 mai dernier » est un appel à l'union sacrée : « persécutés du monde entier : unissez-vous » demandant aux uns quelle différence entre un banquier et un oiseau et aux autres entre un journaliste et un écrivain ?

Il a attiré l'attention de l'assistance sur les notions mises en exergue et pour lesquelles journalistes, banquiers simples citoyens, classe politique, société civile sont tous interpellés sur la fragilité des institutions, l'absence de soutien populaire à l'action gouvernementale, le débat public riche et pluriel sur les enjeux de la nation éducation populaire, l'interpellation de la classe politique, la culture de la citoyenneté en faisant remarquer qu'il n'y a pas de démocratie sans une opinion publique avertie, informée, éduquée.

« Les journalistes peuvent-ils continuer à se comporter en simples spectateurs indifférents devant les investissements et autres financements colossaux annoncés avec grand tapage sans se soucier du suivi des projets qui sont censés apporter un mieux-être aux Maliens ? » interpelle le professeur Bomboté avant de regretter que « le journalisme a été vidé de son contenu ; le professionnalisme, l'impartialité sont devenus un luxe qu'on

ne prend plus le temps de se payer, et qu'on se plait à vendre sur les étals d'un marché plein d'acheteurs. »

Dressant un tableau assez sombre, mais reflétant une cruelle réalité de la presse malienne, le professeur Bomboté n'en ira pas de main morte contre l'autre partenaire dénonçant sa « politique de communication peu performante qui se barricade généralement derrière une opacité décourageante ». Il leur demandera de faire preuve d'imagination et d'audace et explorer d'autres expériences innovantes en renonçant à des pratiques tatillonnes et archaïques imposées par l'orthodoxie à l'ancienne, reconnaissant que l'information économique est suffisamment importante dans l'évolution des sociétés modernes pour qu'elle soit laissée entre les mains des seuls spécialistes de l'économie.

Faisant remarquer que l'activité bancaire a chuté de 10% pendant la crise qu'a connu le pays, que l'UEMOA avait coupé avec le Mali et l'Etat malien n'ayant plus accès à la BCEAO, il dira que ce sont alors les banques, qui ont pris le relais de l'Etat en payant à découvert les pensions et les indemnités des fonctionnaires avant de demander quel écho a été donné par les médias à une telle initiative hautement patriotique pour informer les Maliens ?

Il recommandera alors que les banques appuient des sessions d'initiation-formation des journalistes sur les questions ayant trait à l'économie et à la finance ; que les deux parties décident de créer un comité conjoint *ad hoc* qui sera chargé d'étudier les mécanismes permettant la circulation de l'information entre les banques et les médias ; lancer un souhait à l'endroit des banques impliquées dans la mise en œuvre de projets de développement de prévoir une composante « économie » destinée à aider les journalistes à faire des reportages sur lesdits projets avant de mentionner « in fine » comme dans toute union, « il existera des hauts et des bas dans l'accompagnement entre banquiers et hommes de medias, mais, animés d'une sincère et loyale commune volonté de vivre en commun au service du développement national, ils mettront tout en œuvre pour que triomphe le meilleur sur le pire ! »

Dans les discussions il sera fait mention de la brillance de la réflexion de l'orateur notamment sur les aspects de la contrainte qui pèsent sur l'exercice de la fonction de journaliste dans le cadre de la concertation entre « chefs d'entreprise », ainsi que le qualifiera le président de l'APBEF, qui soulignera que les banquiers sont convaincus que la presse peut valablement accompagner les banques dans leur mission en terme de communication avec des obligations de résultats pour une qualité de services irréprochable. Monsieur Diallo, interroge sur le rôle important de l'état dans l'accompagnement que les banques font aux cotés de la presse.

Boubacar Sankaré, Directeur de la publication du journal 26 mars, signalera l'engagement des journalistes maliens aux côtés du peuple, le fait de compter avec des brebis galeuses partout dans tous les pays du monde. Soulignant les conditions économiques générales au Mali, il demandera quelle opportunité pour un responsable de presse à envoyer un reporter avec des frais de 100.000 francs alors que qu'il a lui-même des soucis de gestion de son propre budget familial ? Se posant en défenseur de la corporation dans ses travers

pointés par l'orateur, il fera remarquer que ce n'est pas la volonté de bien faire qui manque, mais les réalités étant celles liées à l'argent, le journaliste est contraint à vivre avec ses réalités.

Rappelant le contexte de la naissance de la presse privée malienne, Ibrahim Coulibaly, soulignera, que le contexte de contestation et de protestation qui a prévalu à la naissance de la presse privée continue encore de plus belle puisque l'opinion ayant été habituée au sensationnalisme. Le Directeur fera remarquer que le numéro du journal au Mali est le plus cher de la sous-région en matière de cout de fabrication et n'a pas manqué de souligner le taux d'alphabétisation très bas qui influe sur le taux de vente.

Chahana Takiou du journal 22 septembre mettra le point sur le manque de sanction, la remise en cause professionnelle par les pairs et par les structures professionnelles. S'en suivra une série d'interventions marquées par les questions de défense et de justification des uns et des autres si n'est pas des attaques contre des personnes citées nommément. Il faut remarquer que les discussions ont été plus marquées par des reproches déontologiques et éthiques faits à la presse par l'orateur.

Pour apaiser les tempéraments, Baba DAO, Directeur général du Fonds de garantie hypothécaire du Mali (FGHM), soulignera le cri de cœur de M. Bomboté et les états d'âme des responsables de presse en posant la question de savoir ce que la presse peut faire pour la banque et vice versa ? « Pour moi, argumentera-t-il, c'est encore biaisé. Nous sommes complémentaires. Ce que fait la presse, elle ne le fera pas seulement pour la banque mais surtout pour elle-même en termes de retombée d'audience. »

« Demander la victoire sans se battre c'est mal élevé. Demander à vous-même si vous êtes honnêtes avec vous-même. Essayons ensemble d'être professionnels. Peut-être doit-on dire que tout peuple a la presse qu'il mérite si nous jugeons que l'intérêt de nos lecteurs, de nos auditeurs et de nos téléspectateurs n'est pas de savoir pourquoi l'électricité ne marche pas, pourquoi la santé, l'école sont dans un tel état de médiocrité ? » conclura M. Bomboté, dont un responsable de presse n'a pas hésité de qualifier la communication de réquisitoire.

La rencontre a adopté les recommandations suivantes :

1. Redynamiser le comité de suivi des recommandations et mettre en place un chronogramme d'exécution
2. Associer la presse à toutes les activités de l'APBEF
3. Mettre les chargés de communication des banques dans les conditions idoines de travail
4. Instituer un concours du meilleur article de presse sur l'économie et les finances
5. Organiser des séances de formation sur l'économie et les finances à l'endroit des journalistes
6. Octroi de bourses de formation aux journalistes dans le domaine de l'économie et des finances
7. Faciliter l'accès à l'information bancaire
8. Inciter les banques à prendre des abonnements et des contrats publicitaires avec

- les organes de presse
9. Matérialiser par écrit le principe de taux préférentiels accordés à la presse (taux à 1 chiffre)
 10. Faire le bilan des recommandations de l'année écoulée avant chaque édition

Des propositions ont été formulées suite pour enrichir les recommandations :

- La désignation d'un responsable du comité de suivi et établir un plan d'actio
- La redynamisation du cadre de concertation Banque / Presse
- La désignation des points focaux de l'APBEF dans les régions
- La revue des tarifs des abonnements annuels aux journaux
- Le renforcement des capacités managériales des agents de presse
- L'incitation de la presse à participer aux opérations de grandes envergures des banques
- La mise en place une stratégie de communication globale de l'APBEF
- La vulgarisation des nouveaux produits des banques la création d'un mécanisme de suivi et ce de façon trimestrielle
- La nécessité d'examiner la façon dont la presse pourra contribuer à améliorer le taux de bancarisation
- La formalisation des relations Banques / Presse de façon collégiale et non de façon individuelle et enfin
- La mise en œuvre des recommandations de la précédente rencontre.

Des motions de remerciements ont été faits à :

- Monsieur le Gouverneur de la région de Ségou pour sa présence effective et son soutien matériel
- Les autorités politiques et administratives de la ville de Ségou
- Aux communicateurs pour la qualité de leurs exposés
- A l'ensemble des PDG et DG des banques et établissements financiers de leur présence effective
- A l'ensemble des présidents des organisation professionnelles de la presse et dde tous les directeurs d'organes présents

Les participants ont adressé une motion particulière au Président de l'association des professionnels des banques et établissements financiers, Monsieur Moussa Alassane DIALLO.

JOURNEES DE CONCERTATION BANQUES / PRESSE 4ème EDITION

LES EFFETS DE LA CRISE DE 2012 SUR L'ECONOMIE MALIENNE ET LES MESURES DE RELANCE ECONOMIQUE : ROLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU MALI

**COMMUNICATION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS
FINANCIERS DU MALI**

7- 8 MARS 2014

INTRODUCTION

Les événements du 22 mars 2012 ont bouleversé le processus démocratique au Mali et entraîné des problèmes d'ordre politique, institutionnel et sécuritaire ayant conduit à l'occupation des 2/3 du territoire national. Pendant une période, le Mali a été confronté à des difficultés liées aux mesures coercitives prises à son égard. Au lendemain du coup de force, plus précisément le 31 mars 2012, le Conseil des Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine s'est réuni en session extraordinaire, sur les implications de la situation politique prévalant au Mali.

A l'issue de ses travaux, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a pris les décisions suivantes:

- 1- A titre de mesure conservatoire, la BCEAO, la Commission de l'UEMOA, la BOAD, la Commission Bancaire de l'UMOA et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ne doivent entretenir des relations qu'avec des personnes disposant d'habilitations conférées par un Gouvernement légitime de la République du Mali exerçant ses pouvoirs et reconnu par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union. Dans l'attente, la BCEAO est instruite de suspendre tout mouvement de fonds sur les comptes du Trésor ouverts dans ses livres au nom du Trésor malien. Toutefois, la BCEAO est autorisée à effectuer des opérations avec les Établissements de Crédit maliens à l'exception de celles impliquant le Trésor Public du Mali ;
- 2- La Commission de l'UEMOA est instruite de suspendre tous ses projets en cours au Mali ;
- 3- La BOAD est instruite de procéder au gel des concours financiers en faveur de l'État malien ;
- 4- Le conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers doit suspendre toute nouvelle autorisation de levée de fonds sur le marché régional de l'Union au nom du Mali.

La CEDEAO a décrété un embargo économique et financier sur le Mali, entraînant du coup un fort ralentissement des transactions commerciales entre le Mali et les autres pays membres de cette organisation.

Les partenaires techniques et financiers ont suspendu toute la coopération financière, à la fois bilatérale et multilatérale.

Les mesures ainsi prises par la communauté des bailleurs ont eu des effets négatifs et des répercussions sur tous les secteurs de l'activité économique nationale.

Ainsi, au niveau macroéconomique, la croissance réelle du PIB en 2012 a été négative de -1,2% contre 5,6% initialement prévue. Cette régression du PIB s'explique par un recul généralisé des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire, à l'exception des productions d'or, du coton et le textile qui ont continué à bien se comporter comme en témoignent les chiffres obtenus.

En effet la production des céréales sèches est passée de 5,8 millions de tonnes en 2011 à 6,2 millions de tonnes en 2012, celle du coton graine a progressé de 7,6%, passant de 446 000 tonnes en 2011 à 480 000 tonnes en 2012. Quant à l'or, sa production a augmenté de 9,3% passant de 46 tonnes en 2011 à 50,3 tonnes à fin 2012.

Par contre, le BTP, l'agro -industrie et les services ont accusé le coup avec des baisses significatives respectivement de 20%, 11% et de 10%.

Par contre, le BTP, l'agro -industrie et les services ont accusé le coup avec des baisses significatives respectivement de 20%, 11% et de 10%.

Au niveau des Finances Publiques, les recettes se sont élevées 941,7 milliards de FCFA contre

une prévision initiale de 1.341,5 milliards de FCFA, soit un manque à gagner d'environ 400 milliards de FCFA.

Les dépenses de 2012 révisées seraient de 988,6 milliards de FCFA contre 1.483,5 milliards de FCFA dans le budget initial, correspondant à une baisse de 33,36%.

Comme on peut le constater, l'année 2012 a été une année d'épreuves pour le Mali, ses entreprises, ses populations et ses institutions.

Aujourd'hui la situation du Mali est normalisée avec l'organisation réussie des élections présidentielle et législative. Pour consolider cet acquis et impulser une véritable relance économique, l'apport de tous les secteurs est plus que jamais indispensable.

Aussi, la présente note propose des axes de réflexion sur la place et les rôles que doivent jouer les différents acteurs dans ce processus, y compris les banques et établissements financiers.

I. LES EFFETS DE LA CRISE SUR L'ECONOMIE

1.1. Les effets sur le plan macroéconomique :

L'économie malienne a connu une croissance moyenne de 4,5% sur les quatre dernières années. Cette croissance a été tirée essentiellement par le secteur primaire avec une croissance de plus de 7% et une contribution moyenne au PIB de 2,5%. Du fait des effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire de 2012, le Mali a connu une récession économique de -1,2% à fin 2012. Cette récession de l'économie, la première depuis 2000, est consécutive croissance négative des secteurs secondaires et tertiaires, les secteurs les plus touchés par les effets de la crise.

1.2. Les effets sur les finances publiques :

La loi de Finances rectificative 2012 a ramené l'exécution de la loi de finances initiale de 2012 à un budget de crise pour atténuer les effets néfastes de la suspension de l'aide au développement et la faible mobilisation de ressources intérieures en raison de la contraction de l'activité économique.

En s'approchant de l'équilibre budgétaire, le Gouvernement s'est fixé de nouvelles priorités et a pris des mesures courageuses pour réduire les dépenses. Ces dernières ont été programmées uniquement sur la base des recettes disponibles en interne en faisant fi des ressources provenant de l'aide publique au développement. D'où une diminution des recettes totales de l'État d'environ 278 milliards de FCFA en 2012, soit 8% du PIB.

Elles sont passées de 1.220 milliards de FCFA initialement prévues à 942 milliards de FCFA. Cette baisse s'explique par la réduction des recettes fiscales d'environ 50 milliards de FCFA et la réduction du volume des aides publiques au développement d'environ 364 milliards de FCFA.

La réduction des dépenses publiques sur le budget de l'État a porté sur une annulation globale de dépenses de 495 milliards de FCFA, soit 9% du PIB. Les dépenses du budget initialement de 1.483 milliards de FCFA ont été ramenées à 989 milliards de FCFA.

1.3. Les effets sur la balance des paiements

Selon, les évaluations effectuées par le FMI et le Gouvernement du Mali, en novembre 2012 les exportations ont continué à progresser par rapport à 2011 en raison du maintien de la tendance de la production d'or et des résultats de la bonne campagne agricole (céréalière et cotonnière). De même les importations ont connu une légère augmentation par rapport à 2011, malgré les conséquences liées au renchérissement du coût des assurances sur les échanges extérieurs et à la dégradation de la note « risque pays ».

Toutefois, bien que le solde courant soit structurellement déficitaire, il s'améliorerait en 2012. Cette amélioration du compte courant n'a pas compensé la détérioration du compte de capital et des opérations financières consécutives à la suspension de l'aide extérieure. C'est pourquoi, le solde global de la balance des paiements qui ressortait habituellement positif grâce au solde des transferts officiels, s'est détérioré fortement en 2012.

1.4. Les effets de la crise sur les entreprises

1.4.1. Les effets sur le secteur industriel

La destruction de l'appareil de production a été globalement circonscrite. Toutefois plusieurs sociétés ont subi des dommages matériels et des vols pour un montant estimé à 500 millions

de FCFA. Dans la zone industrielle de Bamako, seules quelques entreprises ont été ciblées. La majorité des entreprises ont indiqué avoir diminué leurs productions. Ces entreprises se situent dans les branches « textile et cuire », « pétrole, chimie, caoutchouc et plastique » et « métallique ». Les raisons évoquées sont la baisse des commandes (44% des entreprises), l'insuffisance des matières premières, l'insuffisance de la main d'oeuvre et l'insuffisance d'équipement (20% des entreprises).

Par rapport à l'utilisation de leur capacité de production, 17% des entreprises ont déclaré avoir utilisé moins de 50% de leur capacité de production au 1er trimestre 2012. Sous l'effet de la crise, ce taux est passé à 27% au 2ème trimestre et à 25% au 3ème trimestre.

1.4.2. Les effets de la crise sur la branche de l'hôtellerie, tourisme et Restauration :

Il s'agit sans aucun doute des secteurs où les effets de la crise étaient les plus palpables. Le pays étant classé à haut risque, les visites se sont raréfiées, induisant une chute libre du taux d'occupation dans les hôtels. Elle a eu pour conséquence des licenciements massifs dans ce secteur. Les zones touristiques qui pour la plupart se situent au Nord du pays ont été désertées et tout le petit commerce gravitant autour de cette activité en a pâti (artisanat, restauration, guides, etc.). Pour illustration, le nombre de visiteurs dans les établissements hôteliers, du mois de janvier à juillet 2012, a baissé de près de 90% par rapport à la même période de 2011 (8. 097 visiteurs en 2012 contre 74. 050 en 2011). Plusieurs établissements ont temporairement fermé leurs portes et mis en chômage technique (739 agents) ou définitif (208 agents).

1.4.3. Les bâtiments et travaux publics

Le secteur des bâtiments et travaux publics a été fortement touché par la crise, en raison de la suspension de la coopération financière internationale, d'une part, et de l'arrêt des décaissements au niveau du Trésor Public, d'autre part. Ainsi, nombreux sont les chantiers adossés aux financements extérieurs et intérieurs qui ont été arrêtés. Là aussi, les conséquences en termes de pertes d'emplois ont été importantes.

1.4.4. Les effets sur le secteur bancaire

Les activités bancaires au même titre que les autres branches du secteur privé ont subi des dommages, notamment les pertes d'encaisses dans les agences du Nord (Gao, Tombouctou et Kidal), le provisionnement des encours de crédits en souffrance sur les clients du nord et aussi des dégâts matériels.

Les pertes enregistrées par les banques au titre des encaisses emportées par les rebelles, au 30 avril 2012 totalisent 3.825 millions de FCFA, les encours bancaires à la clientèle s'élèvent à 11.853 millions de FCFA et les dégâts matériels évalués à 2.091 millions de FCFA. Le personnel des agences du nord redéployés est au nombre de 74. L'activité bancaire a été fortement affectée par:

- l'arrêt de nouvelle distribution de crédit.
- le non remboursement des échéances en cours.
- l'impossibilité de créer du produit net bancaire (PNB) dans les zones concernées à cause de l'inexistence d'opérations bancaires (crédits, dépôts, services bancaires ...).

II. LES MESURES PRECONISEES POUR LA RELANCE ECONOMIQUE

La relance de l'économie malienne et le développement équilibré et durable du pays requièrent la création de conditions qui favorisent l'investissement et la création d'emplois. Les facteurs de cette croissance reposent sur les points ci-après:

2.1. L'instauration de la paix, la sécurité et l'intervention des services de l'État sur l'ensemble du territoire :

Le premier facteur de la relance économique repose sur la sécurité. Pour mener à bien leurs activités quotidiennes, les agents économiques ont besoin de la libre circulation et de la garantie de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire. Ils ont aussi besoin d'interlocuteurs dans les structures étatiques travaillant en toute sérénité.

Près de 480.000 personnes ont quitté leur domicile dans les régions du Nord depuis début 2012. Toutes ces personnes doivent avoir la possibilité de regagner leur bercaïl et reprendre en toute tranquillité les activités qu'elles ont délaissées.

2.2. Environnement Global : Mesures Administratives, Législatives, Institutionnelles et Politiques :

Il est impératif que l'État suscite le retour à un climat de confiance, condition préalable à toute reprise économique. Il Passe entre autres par :

- Le règlement de la dette intérieure du pays et le respect des délais des nouvelles échéances ;
- Le dédommagement des entreprises sinistrées afin qu'elles puissent reprendre au plus vite et dans les conditions acceptables leurs activités interrompues ou fortement ralenties ;
- Le renforcement du cadre institutionnel et du climat des affaires,
- La prise de mesures favorisant l'investissement intérieur et étranger, notamment par la création de zones franches.

2.3. L'organisation d'élections crédibles et transparentes :

Afin d'assurer le retour à une vie constitutionnelle normale et d'attirer les bailleurs de fonds, le Mali a organisé des élections crédibles et transparentes (présidentielle et législative) sur toute l'étendue du territoire national. Les nouvelles autorités sont en place depuis le 04 septembre 2014, consacrant ainsi la mise en place du dispositif législatif et institutionnel.

2.4. L'amélioration de la gouvernance par le processus de décentralisation et la réforme de l'État :

Suite à la crise socio-sécuritaire et institutionnelle sans précédent que le pays a connu, les acteurs de la décentralisation ont davantage conscience de leurs rôles et responsabilités et ont pris de nombreuses initiatives.

Ainsi, le forum national organisé par les associations de pouvoirs locaux du 5 au 7 novembre 2012 sur le rôle et la place des collectivités territoriales dans la gestion et la sortie de la crise, ainsi que bien d'autres fora internationaux dont la conférence de Lyon, tenue le 19 mars 2013, découlent de cette dynamique.

Les états généraux de la décentralisation se sont tenus du 21 au 23 octobre 2013 à Bamako. Ils ont recommandé à l'État de rendre effectif le transfert des compétences et des

ressources aux Collectivités Territoriales.

Il s'agit donc de faire du processus de décentralisation une stratégie de réponse aux problèmes entraînés par la crise institutionnelle et sécuritaire du Mali.

2.5. La mise en place d'institutions fortes et crédibles :

Le respect et la crédibilité de l'État reposent sur la lutte contre la corruption et l'impunité, la refondation des administrations publiques, la réhabilitation de l'institution judiciaire, l'amélioration des instruments de la démocratie participative. Le Gouvernement entend remédier au plus vite à cette situation, en accélérant la restauration de l'État de droit. En particulier, il prendra toutes les dispositions idoines pour prévenir et punir toute violation des Droits de l'Homme sur l'ensemble du territoire.

2.6. Mesures Économiques et Financières

2.6.1. La relance économique par l'appui budgétaire

Le Mali a une formidable opportunité à saisir pour relancer son économie grâce à l'appui et l'accompagnement promis par les partenaires au développement.

Dans la reconstruction du pays et la relance de son économie, le budget de l'État apparaît comme un puissant moteur de la croissance et du développement.

La conférence internationale des donateurs « Ensemble pour le renouveau du Mali » organisée à Bruxelles le 15 mai 2013 a réuni 108 délégations, dont 13 Chefs d'État et de Gouvernements, un grand nombre de Ministres des Affaires Étrangères et d'éminents représentants d'institutions régionales et internationales, mais également des représentants des collectivités locales, des sociétés civiles et du secteur privé pour se pencher sur le cas Mali.

Un Plan de Relance Durable du Mali 2013-2014 présenté par le Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget a porté sur quatre éléments structurants et sur douze objectifs.

Éléments structurants :

- Les investissements en infrastructures (énergies, routes) dont l'insuffisance constitue un goulot d'étranglement au développement économique. Ceci devrait permettre un afflux significatif d'investissements, particulièrement dans l'agro- industrie;
- Les investissements pour améliorer la qualité des services de l'administration afin de renforcer la confiance entre l'État et le citoyen. La problématique de la décentralisation doit être repensée dans ce contexte;
- Le renforcement de la sécurité alimentaire, dans un pays où 70% de la population réside en milieu rural, reste une priorité.

Il s'agit d'améliorer significativement la production agricole par une maîtrise des techniques agricoles, des circuits de commercialisation et de la transformation;

La promotion de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable) pour les populations déplacées et réfugiées.

Objectifs prioritaires :

- Assurer la paix, la sécurité et l'intervention de l'État sur l'ensemble du territoire;
- Répondre aux urgences humanitaires et aux conséquences de la crise;
- Organiser des élections crédibles et transparentes;
- Approfondir la Gouvernance par le processus de la décentralisation pour un développement équilibré du territoire et engager la réforme de l'État;
- Garantir le bon fonctionnement de la Justice et la lutte contre la corruption;
- Conforter la réforme des finances publiques;

- Relancer l'économie par l'appui au secteur privé, le renforcement de l'agriculture, l'investissement en infrastructures et l'emploi des jeunes;
- Relever le défi de l'éducation;
- Garantir l'accès à des services sanitaires de qualité pour tous;
- Soutenir les projets culturels, au cœur du « vivre-ensemble »;
- Promouvoir la place des femmes dans tous les secteurs;
- Intégrer le volet environnement dans les politiques et stratégies.

Le budget global pour le financement du Plan de Relance Durable 2013-2014 a été estimé à 2.849 milliards de FCFA (4.343 millions d'euros). Le besoin de financement à couvrir, après prise en compte du financement par le budget interne et des financements extérieurs correspondants aux projets et programmes en cours de financement ou acquis est de 1.285,55 milliards de FCFA (1.961,2 millions d'euros) sur les deux ans, soit 45% du financement total. Sur la base des douze priorités identifiées par le Plan de Relance Durable du Mali, les bailleurs se sont engagés à fournir un montant d'assistance au Mali de 3,25 milliards d'euros pour les 2013 et 2014.

La relance économique et la reconstruction seront réalisées à travers des efforts conjugués des maliens d'abord, et de la Communauté Internationale ensuite.

2.6.2. La relance économique par les grands travaux :

L'État doit lancer des grands travaux pour relancer la machine économique. Ces travaux sont d'une importance capitale car fortement créateurs d'emplois. Ils peuvent porter sur les domaines suivants :

- 1°) valorisation du potentiel hydro- agricole du Mali;
- 2°) augmentation de la production d'énergie : solaire, éolienne, hydrique;
- 3°) construction d'infrastructures pour accroître la compétitivité de l'économie (routes, voies ferrées, transport aérien et maritime; télécommunications, hydraulique);
- 4°) formation et renforcement des capacités;
 - financement de programmes d'appui à la professionnalisation des acteurs,
 - renforcement les capacités techniques, organisationnelles et de négociation des opérateurs,
 - amélioration de la qualité des produits par le renforcement de la qualité aux différents niveaux des filières ;

2.6.3. La relance de l'économie par l'appui aux entreprises :

Afin que les entreprises participent pleinement à la relance économique, l'État doit :

- favoriser l'émergence de grandes entreprises locales privées capables de participer avec succès aux grands appels d'offre, notamment dans le domaine des grands travaux d'infrastructures.

Pour ce faire, les entreprises maliennes doivent répondre aux exigences de qualité et de compétitivité requises ;

- accompagner dans leur croissance externe les opérateurs économiques maliens soucieux d'exporter leur expertise dans la sous-région (hôtellerie, banques, minoteries, imprimerie, BTP, producteurs d'engrais, ingénierie, conseils, etc.) ;
- renforcer le partenariat public/privé par l'ouverture de concessions publiques au secteur privé (distribution d'eau et d'électricité, gestion de péages, création d'agropoles, etc.) ;
- prendre des mesures fiscales incitatives pour la création de PME/PMI et leur mutation vers le secteur formel.

III. ROLES ET PLACE DES BANQUES DANS LA RELANCE ECONOMIQUE

Avec le retour de la paix et de l'ordre constitutionnel, les entreprises commencent à ressentir une reprise de leurs activités, en témoigne, l'apurement depuis peu par l'État d'une bonne partie de ses arriérés de paiement et le redémarrage de différents chantiers. Elles ont besoin de l'accompagnement des banques dans leurs activités de tous les jours. Durant la période de crise, les populations et les entreprises ont fortement senti l'absence des banques dans le Nord.

3.1. Retour des banques dans les régions nord du Mali :

Pour compter du 15 août 2013, les banques ont amorcé leur retour à Gao, Tombouctou et Kidal. Les économies des régions du nord du Mali se caractérisent par une faible bancarisation. Toutefois, durant les dix dernières années, le réseau bancaire s'est sensiblement densifié avec la présence de sept banques (sur treize) à Gao et Tombouctou et une banque à Kidal.

Aussi, le système bancaire participe activement au développement des régions du nord du Mali à travers des financements de projets et programmes initiés par l'État, les Opérateurs Économiques, les ONG et les Bailleurs de Fonds.

La présence des banques, dans le septentrion malien, contribue à la promotion et au développement de nombreux secteurs : commercial, agricole, artisanal, des petites et moyennes entreprises.

En outre, l'implication des banques dans le financement du développement dans les régions du nord du Mali revêt une importance capitale dans la mesure où le développement des PME apparaît comme l'un des facteurs stratégiques pour relever les défis de l'accélération de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté. Il demeure évident que sans développement, il n'y a pas de sécurité et vice versa.

Les relations privilégiées entre le système bancaire et les entreprises installées au nord du pays étaient au cœur de toutes les stratégies visant à développer un tissu économique durable et compétitif. L'éclatement de la rébellion et la prise des principales villes ont mis un frein à ce cycle vertueux du développement économique et social dans cette partie importante de notre pays.

3.2. Soutien des banques aux entreprises :

En vue d'apporter une réponse à court, moyen et long termes à la crise politico- sécuritaire de l'année 2012, et de mettre les entreprises à l'abri des chocs endogènes et exogènes, l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Mali a décidé de mobiliser tous ses membres et les mettre en synergie dans une démarche structurée et volontariste à travers la mise en œuvre d'un plan de relance permettant de réaliser les objectifs de relance durable de l'économie. Le schéma de relance économique proposé par l'APBEF repose sur des mesures qui sont de nature à assurer :

- le renforcement des activités des entreprises en difficulté,
- le redémarrage des entreprises en cessation d'activités,
- la consolidation de la situation financière des entreprises en activité.

L'objectif recherché est de permettre aux entreprises d'augmenter leur production, de

conforter leur situation financière et de participer à la croissance et au développement économique du Mali dans les années à venir. De cette relance des activités, il est attendu un accroissement des investissements, la création d'emplois productifs, une contribution plus grande des entreprises aux recettes fiscales et douanières.

Au plan opérationnel, la relance économique durable par le financement bancaire s'accompagne par les actions suivantes :

- le renforcement de la qualification professionnelle et de l'expertise du personnel bancaire pour une meilleure adaptation aux postes (renforcement de la capacité d'étude des exploitants, accueil clientèle et démarche commerciale, marketing et techniques bancaires, etc.);
- le renforcement du réseau bancaire à travers l'ouverture de nouvelles représentations pour une meilleure mobilisation de l'épargne et une meilleure distribution du crédit;
- l'amélioration des systèmes de contrôle et de suivi des activités bancaires ainsi que le développement d'une cotation des clients emprunteurs pour mieux gérer les risques clientèles;
- l'élargissement et le renforcement de l'animation commerciale et de la démarche commerciale en direction du secteur privé (entreprises individuelles ou sociétés).

Ces différentes actions doivent permettre aux banques d'accompagner, de façon efficace, le secteur privé et l'économie malienne post crise. Les banques doivent se positionner désormais comme un acteur privilégié des entreprises.

3.3. Nouveaux produits et services bancaires :

Les banques offrent déjà des produits permettant de faire face aux besoins à court, moyen et long termes des entreprises. Toutefois, la situation post crise exige des innovations en matière de nouveaux produits et services adaptés à la situation critique des entreprises.

3.4. Renforcement de la capacité de financement des banques :

Il est opportun que l'État apporte son appui aux banques maliennes pour renforcer leur capacité de financement à moyen et long termes par la mise à leur disposition de lignes de crédit à des taux concessionnels. Ces lignes seront négociées par l'État pour être rétrocédées aux banques. Ceci permettra de résoudre en partie le problème de disponibilité en ressources longues des banques pour faire face aux financements des besoins en investissements des entreprises.

3.5. Création d'une banque d'investissement :

L'État doit favoriser la création d'une grande banque publique d'investissements destinée à soutenir le financement du secteur productif et à soutenir les grands travaux qu'il va entreprendre. Il est vrai que le paysage bancaire malien est riche de treize banques et de deux établissements financiers, mais aucune d'entre elles n'est spécialisée dans ce domaine vu les contraintes de disponibilité de ressources longues très importantes.

CONCLUSION GENERALE

La réussite et la viabilité de toute politique de relance et de financement d'une économie post crise demeure subordonnée aux facteurs ci-après:

- l'existence d'un cadre macroéconomique stable et favorable à la promotion des entreprises,
- l'existence d'un cadre réglementaire et d'un système judiciaire fiable,
- la structuration des marchés intérieurs et sous régionaux permettant une meilleure domiciliation des recettes,
- la bonne gouvernance et la solidité des entreprises.

Lorsque ces questions sont réunies, alors le financement bancaire peut être un puissant levier pour accélérer de la relance économique.

Ainsi, c'est l'existence d'une activité économiquement viable et financièrement rentable, dans un cadre macroéconomique sain, qui atteste de la validité d'un système de financement bancaire en faveur du secteur privé.

MERCI DE VOTRE TRES AIMABLE ATTENTION

AU SERVICE DE LA RELANCE ECONOMIQUE AU MALI :
BANQUES ET MEDIAS :

COUPLE INFERNAL OU COUPLE HARMONIEUX?

Diomansi Bomboté, journaliste

Ségou 07 mars 2014

1. L'enjeu majeur, c'est le redressement du pays à la suite du cataclysme qui a ébranlé le Mali et dont les conséquences perdurent et perdureront longtemps encore. Les circonstances actuelles appellent, voire exigent la mobilisation de toutes les forces vives de la nation. Le cadre de coopération, de compagnonnage que les banquiers et les responsables des médias nationaux ont mis en place ouvre des perspectives sur des approches d'actions où la synergie doit s'imposer.
2. Mais, il me semble pertinent de préciser une chose. Votre association exigera de chaque partie un effort – excusez l'expression - un effort de castration. Je veux dire que toute si toute union est souvent source de richesses, l'union repose aussi sur notre capacité à se couler dans la peau de l'autre afin, non pas de disparaître entièrement en lui, mais de faire preuve de courage moral et de générosité intellectuelle pour mieux conjuguer nos apports et nos différences. La rigidité, l'intolérance, la vanité, ne stimulent pas la coopération.
3. Journalistes, devenez un peu banquier en face des banquiers, et vous banquiers, souffrez d'être plus attentifs à la démarche journalistique, pas toujours compatible avec votre religion : **l'orthodoxie**. Si vous attendez des journalistes un apport QUANTITATIF chiffrable, vous feriez, à mon avis, fausse route. **Notre** apport est avant tout d'ordre **qualitatif**, donc pas mesurable en termes de chiffres. Notre ambition est d'agir (n'est-ce pas Gilbert ?) pour entraîner la remise en cause des comportements, notre prétention est d'offrir de nouveaux paradigmes, c'est-à-dire une représentation nouvelle, une vision originale de l'évolution de la société dans un contexte globalisé de plus en plus sans compromettre l'âme de nos sociétés. ***Does it mean any sense for everybody ?***
4. La crise sécuritaire et politique a été, dans une certaine mesure, à l'échelle nationale, un révélateur de l'indigence profonde en matière de réflexion. Un constat implacable est contenu dans « Le Plan de Relance Durable du Mali 2013-2014 » issu de la Conférence Internationale initiée par l'Union européenne à Bruxelles, le 15 mai dernier : « ***La crise a révélé aux Maliennes et Maliens et au reste du monde, la fragilité des institutions de la République du fait du manque de soutien populaire. Elle a aussi mis à jour la mal gouvernance et la corruption qui a gangrené toutes les sphères d'activités de la vie nationale et a entraîné la perte de crédibilité de l'État aux yeux des citoyens.*** »

5. Le document de relance poursuit : « ***La crise a aussi mis en évidence l'importance d'un débat public sur les grands enjeux de la nation. La léthargie intellectuelle du milieu universitaire dont les recherches auraient dû éclairer la société et alimenter un débat public riche et pluriel dont une presse indépendante et capable se serait fait l'écho pour [informer]' éduquer le public et interpeller la classe politique est un des indicateurs du déficit de qualité. Ce débat et l'éducation du public qu'il véhicule sont des préalables pour l'émergence et l'enracinement d'une culture de la citoyenneté, des citoyens qui ont l'indépendance d'esprit et les repères pour juger de la qualité des programmes de développement. La démocratie, suppose un électorat éduqué.*** ».
6. De ce qui précède, j'attire l'attention sur les notions suivantes mises en exergue et pour lesquelles journalistes, banquiers simples citoyens, classe politique, société civile sont tous interpellés :
7. fragilité des institutions
8. absence de soutien populaire à l'action gouvernementale
9. débat public riche et pluriel sur les enjeux de la nation éducation populaire
10. interpellation de la classe politique
11. culture de la citoyenneté
12. pas de démocratie sans une opinion publique avertie, informée, éduquée
13. L'ancien Directeur de l'UNESCO, Federico Mayor a coutume de dire : « *Seul un peuple bien informé est capable d'assumer son destin, de participer au fonctionnement démocratique des institutions et d'assumer la paix* ».
14. Il va sans dire que les journalistes, les banquiers, les acteurs politiques, les administrateurs, la société civile, les simples citoyens sont vivement interpellés par cette série d'évocations. Force est de constater que la crise gravissime qui s'est abattue sur le Mali est incontestablement le résultat d'une lente décomposition des structures et institutions de l'Etat sur plusieurs années. La question que je pose est la suivante : Très sérieusement, est-il raisonnable, est-il responsable de nier la responsabilité de tous les Maliens, sans exception, y compris les médias ? Ces derniers ont-ils su jouer leur rôle de veille pour alerter et mettre en garde les responsables de l'Etat ainsi que l'opinion publique ?
15. Il apparaît donc désormais nécessaire et urgent que les médias, animés d'un sens aigu de leurs responsabilités, soient conscients de leur fonction d'agitateurs, d'animateurs, et même de régulateurs pour un fonctionnement harmonieux des institutions et de la société au Mali.
16. **Les journalistes peuvent-ils continuer à se comporter en simples spectateurs indifférents devant les investissements et autres**

financements colossaux annoncés avec grand tapage sans se soucier du suivi des projets qui sont censés apporter un mieux-être aux Maliens ?

17. Au cours de toutes ces décennies écoulées, depuis l'accession du Mali à l'indépendance, des investissements importants ont été mis dans des projets qui ont fait rêver les Maliens. Au bout du compte qu'en est-il sorti ? Les fleurs du printemps n'ont pas toujours donné les fruits escomptés. Loin s'en faut !
18. Prenons l'exemple de l'énergie. Les profanes qui sont très loin des secrets des dieux, ont du mal à comprendre que le Mali soit encore systématiquement exposé à des déficits récurrents au point de vivre dans la hantise chronique de sempiternels délestages intempestifs si préjudiciables à l'économie nationale et au confort des populations qui, du reste, ne sont pas plus de 30% à bénéficier de l'accès à l'énergie électrique !
19. Ce qui est particulièrement incompréhensible, c'est le fait qu'aucun projet d'investissement ne fasse l'objet de la part des journalistes de la moindre enquête, encore moins d'investigation digne de ce nom ! Manantali, Sélingué et autres barrages pompeusement présentés comme la panacée à nos besoins cruciaux en énergie n'ont jamais excité, du moins à ma connaissance, la curiosité d'une rédaction des cinq cents à six cents organes de presse (tous médias confondus) dont regorge le Mali.
20. Il en va de même pour la mise en valeur des régions du Nord et même d'autres régions du pays, Kayes, Mopti, Ségou, Sikasso et toutes les autres. Des projets pharaoniques ont été conçus mobilisant des milliards et des milliards. Quel organe de presse s'est donné la peine, même en temps d'accalmie, d'aller mener un reportage ou une enquête sur les réalisations supposées qui étaient censées apporter eau, écoles, routes, centres de santé, approvisionnements en denrées de première nécessité à des populations qui donnent l'impression parfois d'être laissées pour compte ?
21. D'une manière générale, il faut bien le reconnaître pour le regretter, peu de médias nationaux proposent à leur public une information riche, fouillée et approfondie sur des secteurs-clés ayant trait à des projets de développement d'envergure ! Et même de tous ces petits projets qui sont légion dans nos campagnes, animés surtout par des femmes.
22. Bien sûr, je ne suis pas à l'aise de faire le procès des médias. A d'autres occasions, la situation de la presse nationale a été présentée avec perspicacité et de façon exhaustive. Mais, entre nous, une chose est de faire un diagnostic, une autre est de prendre des dispositions pour que les choses changent.
23. De manière délibérée, beaucoup de journalistes donnent des événements une interprétation biaisée et partisane. Très peu d'organes de presse ont une ligne éditoriale clairement définie, libre et véritablement indépendante.
24. Force est de reconnaître que la production des contenus des articles demeure dans bien de cas très artisanale. L'information est souvent traitée de façon orientée. Bien qu'il existe un code de déontologie de la profession, ses règles sont

parfois foulées au pied, mettant ainsi sérieusement en doute la crédibilité des informations qui relèvent de jugements personnels. De ce fait, la grande plaie de la presse au Mali réside dans les besoins de formation.

25. « **Les médias maliens ont encore deux facettes : d'un côté, celles d'une presse dynamique et libre qui n'est pas sujette à la censure, à la saisie ou aux arrestations, et de l'autre côté, celles d'une presse caractérisée par des excès et des graves violations de la loi et de la déontologie de la profession, et cela en toute impunité** ». Elle date, cette citation de feu Mamadou Kaba, qui avait été, entre autres, ancien Directeur de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali. Pourtant, dans bien des cas, avouons humblement, courageusement et honnêtement qu'elle est encore d'actualité.
26. Le confrère Boubacar Sangaré dans la livraison du 03 mars 2014 du journal Le Pays auquel il appartient, rapporte les propos pathétiques du Ministre de la justice, M. Mohamed Bathily. Notre confrère écrit : « **...Le ministre de la Justice, Mohamed Bathily, [...] a dressé un réquisitoire dur à avaler contre la presse. Un réquisitoire résonnant de vérités difficiles à mettre sous le boisseau, et qui sont comme le nez au milieu de la figure.**
27. M. Sangaré fait ainsi parler le Ministre : « **Partout, c'était le clientélisme et la corruption. Et quand on se hasarde à lutter contre ce fléau, on se fait sûrement des ennemis. Parce que ceux qui profitaient de cette situation ne sont pas prêts à lâcher prise. Ils mettent tout en œuvre, y compris l'achat de la presse, pour parvenir à leurs fins. Ces journalistes se permettent de citer ton nom dans des affaires pour lesquelles ils ne t'ont même pas interrogé. Au lieu de chercher à équilibrer l'information, ils prennent des sous par-ci et par là et diffusent des contre-vérités.** » Le Garde des Sceaux a qualifié certains journalistes d'«apatrides» en s'adressant dimanche 2 mars aux militants des Associations Pour le Mali (APM).
28. Commentaire du journaliste Boubacar Sangaré : « **Oui, le "journalisme alimentaire" est devenu une sorte de modalité du journalisme au Mali, et un nombre incroyable de journalistes s'en donnent à cœur joie. Oui, ce phénomène a jeté le doute sur les compétences et la crédibilité de la presse, l'un des éléments importants de la démocratie.**
29. **Oui, le journalisme a été vidé de son contenu ; le professionnalisme, l'impartialité sont devenus un luxe qu'on ne prend plus le temps de se payer, et qu'on se plait à vendre sur les étals d'un marché plein d'acheteurs. Cette mise en cause du travail de certains journalistes (pas tous, il existe encore des confrères patriotes et sincères) est acceptable, car il faut convenir que la presse n'as pas le comportement que l'on attend [d'elle] ».**
30. « **Mais, fait toujours remarquer M. Sangaré, on peut fixer des limites aux critiques du ministre, dans la mesure où la presse malienne n'est rien de moins que le reflet d'une société en état de décomposition morale et intellectuelle avancée, où l'échelle des valeurs a subi de profonds changements.** »

- 31. « Notre presse, poursuit-il, est à l'image de ce peuple qui s'est égaré. Qui a perdu la notion de la droiture. Qui a été abruti par des décennies de pratique d'une démocratie de pacotille et à qui on n'a pas pu éviter la direction de la corruption. Là où il faut se dissocier du point de vue du garde des Sceaux, c'est de dire que l'achat de la presse n'est pas une spécificité de ces corrompus finis en bisbille avec la justice. Non ! Si cette presse est d'une médiocrité énorme aujourd'hui, c'est aussi parce qu'elle a toujours été mise à la traine, à coup de millions, par ces pouvoirs supposés démocratiques, qui préfèrent se voir encenser au mépris d'un peuple sciemment maintenu dans l'ignorance.**
32. **Cette presse**, constate encore M. Sangaré, **s'est parfois, de connivence avec le pouvoir en place, employée à fournir des écrits putrides destinés à abêtir le peuple. C'est pourquoi, parfois, « un journaliste apatride » rime avec un pouvoir putride. Un pouvoir qui utilise cette même presse, sur laquelle le garde des Sceaux Mohamed Ali Bathily cogne, pour désorienter son peuple. Et il est clair que ce n'est pas aujourd'hui que cette pratique disparaîtra. »**
33. Sur le plan de la compétence, beaucoup d'événements passent sous silence parce que la plupart des journalistes ne sont pas suffisamment outillés intellectuellement pour les analyser, les expliquer et les commenter pour le grand public. La connaissance et la vulgarisation des textes fondamentaux qui organisent le fonctionnement de l'État et de diverses institutions de la république ainsi que la vie des citoyens maliens, les projets de développement importants pour lesquels le secteur bancaire national et international s'implique, font rarement l'objet d'une présentation explicative et complète dans les organes de presse nationaux.
34. La plupart des organes de presse se caractérisent par l'improvisation et le superficiel dans le traitement de l'actualité, des faits sociaux et des informations de nature économique. Dans la plupart des rédactions, il n'existe pour ainsi dire, en dehors du sport (le football en particulier), pas de spécialiste dans aucun domaine ; ni en économie, ni en politique, ni en culture, encore moins dans les autres domaines pointus de la connaissance, on ne rencontre de journalistes spécialisés.
35. Les médias, en règle générale, évoluent dans un environnement qui se caractérise par le fait que lorsque l'exécutif, le judiciaire et le législatif ne remplissent pas leurs fonctions de manière rationnelle et efficace, tout l'édifice étatique s'effondre. Au fil des années, l'État du Mali a cessé de fonctionner normalement. Les institutions, le plus souvent, ne remplissent leur rôle que de façon virtuelle. Les niveaux de décisions étaient devenus inopérants. La notion de leadership est devenue hypothétique. Dans un tel contexte de vacuité, pas plus que les médias et d'autres secteurs vitaux comme la santé, l'école, ne peuvent échapper à la déliquescence ambiante avec son cortège de corruption.
36. Posons-nous la question, à savoir à quoi sert un journaliste ? Et que reproche-t-on au journaliste ?

37. Le journaliste, sert tout simplement à apporter aux citoyens les informations dont ils ont besoin pour agir librement et de façon tout à fait autonome. Des citoyens libres dans leurs opinions et autonomes dans leurs décisions. Le rôle du journaliste, c'est de donner aux citoyens les moyens de réfléchir et de choisir par eux-mêmes, sans être soumis à des puissances qui leur échapperaient ou à des pouvoirs qu'ils ne pourraient pas contrôler.
38. Le journaliste fait son travail quand il apprend au public ce qui lui échappe, ce qu'on ne voudrait pas qu'il sache, ce qu'on lui dissimule. Il doit apprendre à faire preuve de discernement par rapport à l'information qui provient des pouvoirs publics et des puissants (économiquement, politiquement, religieusement...) qui ont les moyens d'imposer leur vision, tout comme le récit du passé est, le plus souvent, écrit par les vainqueurs et les dominants.
39. C'est alors que la responsabilité sociale du journaliste prend tout son sens, dans sa capacité à échapper aux idées préconçues, aux projets imposés et à dévoiler les réalités inédites. Ceci est très important. Certains responsables de média interrogés n'ont pas caché leur inquiétude devant le rapport de force déséquilibré entre les journalistes et les détenteurs du pouvoir économique que sont les banquiers. L'un d'entre eux a déclaré sans ambages : « **On ne peut pas écrire des informations qui puissent gêner les banquiers. Nous craignons leurs représailles. Ils ne lâchent souvent que des sommes misérables. Mais, elles suffisent à nous museler. Nous sommes, en quelque sorte les esclaves** ».
40. Pour autant le journaliste n'est pas un donneur de leçon. En sa qualité d'observateur attentif, sa mission est de recueillir les faits. Mais l'information économique exige une certaine expertise. Il est du devoir du journaliste d'acquérir cette expertise. Il n'est pas donné au premier venu de traiter efficacement des notions comme la « comptabilité nationale », « la dévaluation », « la récession » ou encore « le taux de croissance », « la balance commerciale », « la balance de paiement »...
41. Une fois qu'on a fait cette peinture assez sombre qu'y a-t-il de faire ? Malgré tout, comment ne pas saluer et encourager cette grande armée médiatique ? En dépit de ses limites, voire de ses excès, elle a le mérite d'exister quelles que puissent être, par ailleurs, les formes variées des motivations de ses promoteurs. Il s'agit de faire en sorte que les médias assument leur part dans la construction de l'édifice national.
42. C'est ici que la coopération avec le secteur revêt un intérêt majeur. Assimiler l'activité bancaire à la philanthropie relève en, pour ainsi dire d'une certaine hérésie, même si beaucoup d'établissements bancaires ne rechignent pas à s'impliquer dans l'humanitaire. Pour que cette coopération prospère, comme de part et d'autre les partenaires appellent de leur souhait, il est indispensable de bien réfléchir à des formes d'initiatives dans lesquelles les deux parties trouvent leurs comptes.
43. Au Mali, le taux de **bancarisation (ou banquérification dans certains pays)**

(taux qui représente le pourcentage de la population ayant accès au service bancaire) est très faible au Mali. Alors que la moyenne du taux de pénétration bancaire est de l'ordre de 40 à 50%, au Mali, il ne dépasse pas 15%. De 4% il n'y a pas longtemps, il avoisine actuellement les 15% à cause de la décision du gouvernement de domicilier les salaires et les bourses des étudiants dans des banques.

44. Il est vrai que la possession d'un compte bancaire n'est pas sans générer des soucis à son détenteur : coût de tenue de compte jugé élevé par des clients, paperasserie décourageante, difficultés parfois insurmontables pour bénéficier d'un prêt, zones de couverture insuffisantes, frilosité excessive devant les risques d'instabilité dans les pays...
45. Mais le plus gros handicap, c'est la politique de communication peu performante des banques maliennes qui se barricadent généralement derrière une opacité décourageante. Il serait souhaitable que les banques maliennes consentent à se montrer plus hardies dans la vulgarisation de la culture bancaire. Certes, selon un vieil adage, « **on ne prête qu'aux riches** ». Héritier d'un système bancaire méfiant, voire arrogant et suffisant des fois, le secteur de la banque au Mali ne se caractérise pas par sa hardiesse.
46. Au Sénégal, il paraîtrait que plus 30% des entreprises de presse ont pu bénéficier d'un accompagnement bancaire. Il existe d'autres expériences originales de par le monde qui pourraient inspirer nos banquiers. Comme par exemple au Brésil, un pays en développement. En arrivant au pouvoir en 2002, le Président Lula a encouragé les banques à faire preuve de plus de souplesse dans les prêts.
47. Ainsi, en arrivant à l'université, le nouvel étudiant se voit gratifié d'un prêt de cinq mille dollars US. Non seulement les conditions de prêt ne sont pas exigeantes, mais le non respect des échéances de remboursements fait l'objet de compréhension et de tolérance de la part des banquiers. Les performances économiques es sociales et autant que les avancées sociales et démocratiques du Brésil sous Lula sont louées par la presse internationale.
48. Nos banquiers doivent faire preuve d'imagination et d'audace et explorer d'autres expériences innovantes en renonçant à des pratiques tatillonnes et archaïques imposées par l'orthodoxie à l'ancienne. Ils doivent aider les Maliens à surmonter leur phobie de la banque. Naturellement, il ne s'agit pas de tomber dans l'apologie du laxisme, mais de faire preuve d'une rigueur éclairée et humaine afin de rendre plus accessible les établissements bancaires à plus de populations maliennes. Il est indispensable que les banquiers acceptent de révolutionner leurs mœurs traditionnelles. Ils doivent se montrer plus diligents avec les entreprises de presse dignes de ce nom, plus pédagogues pour les initier à des montages financiers.
49. La lutte contre la pauvreté est une des données capitales de la politique de relance économique. Cette lutte ne peut véritablement porter des fruits que dans une société apaisée. La dialectique, l'interaction qu'implique la relation entre, d'une part, la protection des droits de l'homme, la prévention des conflits, l'avènement d'une culture de la paix, la gestion de la situation post-conflits, la promotion de la démocratie, la mobilisation généralisée en faveur du

développement socioéconomique, et, d'autre part, la contribution dynamique des médias dans le renforcement de ces différents concepts, est primordiale.

50. Le soutien populaire à la restauration des institutions malmenées durant de longues années, la redynamisation du débat politique, la promotion d'une culture citoyenne, le renforcement du processus démocratique, constituent autant d'enjeux pour lesquels les médias ne peuvent pas être tenus à l'écart.
51. L'information économique est suffisamment importante dans l'évolution des sociétés modernes pour qu'elle soit laissée entre les mains des seuls spécialistes de l'économie. Il est donc souhaitable que les journalistes bénéficient du compagnonnage de leurs partenaires bancaiers pour l'organisation de sessions de formation à l'intention des hommes de presse. De telles sessions de formation pourront être mises à profit par les banquiers pour exposer leurs produits commerciaux.
52. Il est surprenant que cinq ans après l'initiation de cette coopération, seuls deux journaux écrits, l'Essor et l'Indépendant, et une télévision, Africable, animent une rubrique « économie » régulière. Parmi les recommandations devant conclure cette session, il serait souhaitable d'insister auprès des responsables de média d'encourager la création d'une telle rubrique qui peut être hebdomadaire ou mensuelle.
53. Les banques, à César qui lui appartient, ne sont pas des créatures insensibles après au gain que mon exposé pourrait laisser croire. Tant pis, M. Diallo si votre humilité devait en souffrir. Le 26 décembre 2012, vous avez fait un exposé devant les militants de Djyoro-fa de Konimba Sidibé. En substance, vous avez dit ceci : Durant la crise du Nord, les établissements bancaires ont perdu 17 milliards en zone occupée. 74 agents ont été redéployés. L'activité bancaire a chuté de 10%. L'UEMOA avait coupé avec le Mali et l'Etat malien n'avait plus accès à la BCEAO. Ce sont alors les banques, avez-vous révélé, qui ont pris le relais de l'Etat en payant à découvert les pensions et les indemnités des fonctionnaires. Quel écho a été donné par les médias à une telle initiative hautement patriotique pour informer les Maliens ?
54. D'autres recommandations pourraient porter sur :
55. Les banques appuient des sessions d'initiation-formation des journalistes sur les questions ayant trait à l'économie et à la finance
56. Les deux parties décident de créer un comité conjoint *ad hoc* qui sera chargé d'étudier les mécanismes permettant la circulation de l'information entre les banques et les médias
57. Lancer un souhait à l'endroit des banques impliquées dans la mise en œuvre de projets de développement de prévoir une composante « économie » destinée à aider les journalistes à faire des reportages sur lesdits projets
58. Les journalistes intègrent dans leurs projets de reportage le développement régional et local

59. Les banques tiennent compte de la nature spécifique de l'entreprise de presse dans l'examen de leurs demandes de prêt d'investissement ou même pour la création de telles entreprises.

60. Un cadre de concertation permanent pour échanger sur des situations inédites (?)

*IN FINE, COMME DANS TOUTE UNION, IL EXISTERA DES HAUTS ET DES BAS DANS L'ACCOMPAGNEMENT ENTRE BANQUIERS ET HOMMES DE MEDIAS, MAIS, ANIMES D'UNE SINCERE ET LOYALE COMMUNE VOLONTE DE VIVRE EN COMMUN AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL, ILS METTRONT TOUT EN ŒUVRE POUR QUE TRIOMPHE LE **MEILLEUR** SUR LE PIRE !*

Addendum : PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LES BANQUES MALIENNES :

- ✓ planifier, préparer et mettre en œuvre des programmes d'information, afin que le public et des groupes particuliers (services publics, cercles d'affaires, ONG, organisations internationales, grand public, etc.) soient informés des programmes et des réalisations de la Banque ;
- ✓ préparer et mettre en œuvre des programmes de communication visant à sensibiliser l'opinion publique en faveur du développement économique et social du Mali et des activités de la Banque ; et ce grâce à la publication d'articles et de discours, la diffusion de films (vidéo), l'organisation d'expositions, de visites, de débats, etc.
- ✓ éditer et distribuer des brochures, des publications, des revues de presse, des supports tant audiovisuels qu'électroniques à destination des médias et du public, dans le but de rehausser l'image de la Banque et de maintenir de bonnes et étroites relations de travail avec tous les médias ;

préparer et diffuser des communiqués de presse, organiser et mener des conférences de presse et des séminaires, pour présenter les points de vue de la Banque sur les principaux problèmes économiques, politiques, sociaux et financiers au Mali

fournir les conseils et l'assistance nécessaires à la formulation des politiques et des projets de la Banque sur la conception, la mise en œuvre et la diffusion des produits d'information de la Banque, et coordonner les services de distribution de ses publications imprimées et électroniques des banques

mener des activités de recherche (et de sondage) visant à améliorer la connaissance du comportement, des opinions et des aspirations des principaux publics de la Banque (éventuellement à partager avec les médias.

mettre en œuvre la politique de divulgation des informations de la Banque, et gérer le centre d'information public chargé de fournir des informations sur les activités et le fonctionnement des banques au Mali.
